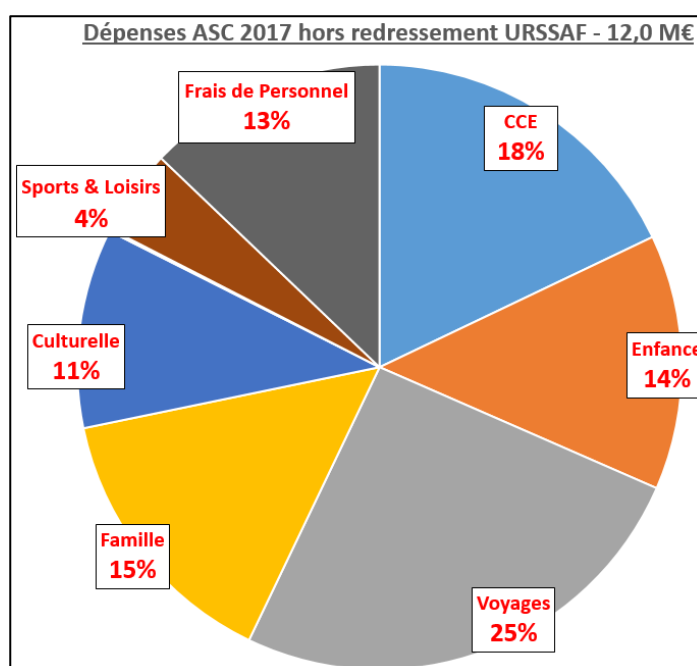


Propositions pour le nouveau CSE

Depuis ce mercredi 3 octobre 2018 (ouverture du vote électronique), les salariés de l'UES AGSH Total sont appelés à élire, pour 3 ans et demi, leurs représentants qui siègeront au sein de la nouvelle et unique instance : le Comité social et économique. Un vote physique à l'urne sera possible, le 18 octobre de 9 h à 16 h, date de clôture du scrutin (NB : le vote électronique sera clôturé le 17 octobre).

La mandature 2018-2022 du CSE de l'établissement AGSH Siège s'ouvrira sur une situation financière rétablie en quasi-équilibre à fin 2017 (et ce malgré un redressement de l'URSSAF de 1,2 M€¹), grâce au travail et à l'opiniâtreté des élus SICTAME, qui ont sauvé le CE d'une faillite certaine en 2017.

Rappel : fin 2016, conséquence de la gestion calamiteuse de l'équipe CFE-CGC (dont une bonne partie a depuis rejoint CAT), le CE était en situation de faillite imminente, ses ressources n'étant plus suffisantes pour absorber les dépenses déraisonnables dictées par des considérations d'abord électoralistes (Cf tract [CE Siège AGSH Paris - Opération sauvetage en cours](#)).



Pour l'avenir, quelques incertitudes existent quant aux moyens dont disposera la nouvelle instance. Les élus qui gèreront le CSE disposeront d'une marge de manœuvre relativement limitée. Le SICTAME s'attachera à l'amélioration des prestations du CSE et à leur mise en adéquation avec les besoins des salariés.

Nos propositions pour la mandature 2018 - 2022



➤ **Défense du niveau de la dotation annuelle de l'employeur** (seule ressource du CE, 12,9 M€ en 2017). Le SICTAME demande que le niveau de la contribution de l'employeur au fonctionnement des activités sociales et culturelles (ASC) au cours des prochaines années soit maintenu.

➤ L'employeur pousse à une mutualisation des dotations entre les 3 UES AGSH / MS / RP sans augmentation de sa dotation globale, ce qui aurait pour résultat la diminution de la dotation par ouvrant-droit AGSH. **Le SICTAME n'appuiera qu'une mutualisation vers le haut pour tous** (voir tract [One Dotation des CE](#)).



¹ Le non-respect des règles édictées par l'URSSAF par l'équipe CFE-CGC, devenue en partie CAT) a conduit redressement d'un montant de 1,2 M€ - représentant un manque à gagner de plus de 200 € par ouvrant-droit du CE !).

- Retour progressif à une répartition des tranches QAF proche de celle de 2015, qui préservera l'équilibre budgétaire du CSE tout en permettant des prestations généreuses.
- Poursuite de l'action engagée par le SICTAME visant la maîtrise effective de la refacturation des frais de personnel par la direction, relatif aux salariés détachés auprès du CSE.
- Poursuite, autant que possible, de la simplification et dématérialisation de la gestion des prestations, et notamment de la billetterie.



- Adoption et publication d'une charte éthique propre au CSE (élus et équipe administrative).

- Amélioration de la qualité de la restauration, dont la gestion, déléguée à l'employeur, est du ressort du CSE. La gouvernance du contrat entre Total et le CSE doit être modifiée afin que la sélection du prestataire ne soit plus fondée sur le seul critère économique.



- Maintien de la qualité des espaces dévolus aux ASC (sports, culture, etc.) dans la nouvelle tour « The Link », même si le futur déménagement semble désormais repoussé à 2024.
- Poursuite de l'amélioration de la procédure d'appel d'offres pour les voyages groupe. Des progrès ont déjà été faits en la matière, aboutissant à un meilleur rapport qualité/prix des prestations proposées.

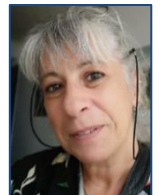
En particulier, concernant les Voyages Liberté



- Mise en place de facilités de paiement pour le financement des réservations libres (remboursement sur factures), afin d'assurer une concurrence loyale entre ce mode de réservation et le recours aux agences référencées
- Extension des conditions d'accès aux réservations libres (3 voyages par an, réduction du nombre de nuitées requis)



- Elargissement des destinations européennes à l'ensemble de la zone euro
- Subventionnement, sur option, des voyages SNCF effectués (et payés notamment sur internet) sans passer par les chèques SNCF papier dont la dématérialisation n'est toujours pas à l'ordre du jour...



Le SICTAME, 1^{er} syndicat de l'UES AGSH, assume et a assumé les secrétariats des CE de Pau et de Paris et du CCE durant plusieurs mandatures, ainsi que les présidences de plusieurs commissions. Il a fait la démonstration de ses compétences et de son sérieux en matière de gestion, d'écoute, d'éthique et de fonctionnement démocratique.

Votez SICTAME !

SICTAME
UNSA

Suivez nous sur :

<http://www.sictame-uns-total.org/fr>

Souscrivez également à notre bulletin électronique en écrivant à :

holding-amont.sictame-uns-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Michelet La Défense Bureau B RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A10036 (01.41.35.34.48)